

TRIP AND FAMILY AGENCE AU PAIR

ACCUEILLIR UN JEUNE AU PAIR

En France



APPLICATION FORM

tripnf@hotmail.com

www.trip-and-family.com



Madame, Monsieur,

Vous avez récemment fait appel à l'agence TRIP AND FAMILY pour l'organisation de votre accueil au pair et je vous en remercie sincèrement.

Veillez trouver ci-après le formulaire d'inscription à me retourner dûment complété et accompagné de:

- La copie de vos cartes d'identité/ passeports
- La lettre de bienvenue,
- Photos de votre famille et de votre habitation,
- Photos de la future chambre de l'Au Pair,
- Du devis signé,
- Du règlement des frais d'agence (paiement envoyé par virement ou via un lien de paiement en x4 communiqué par l'agence).

Un accusé vous sera adressé à réception du dossier complet (formulaire + pièces + paiement) lequel marque le début des recherches de candidats.

Chaque famille étant unique, plusieurs entretiens téléphoniques et visuels (Skype/Whatsapp) sont à prévoir afin de permettre une bonne compréhension de vos besoins et attentes.

Des profils rigoureusement sélectionnés vous seront ensuite présentés.

Les profils Au Pair sont étudiés sérieusement par mes correspondants locaux et moi-même selon des critères précis (mises en situation, références de garde d'enfant, certificat médical, etc.), de façon à vous offrir l'expérience la plus sereine possible.

Je me tiens bien évidemment à votre disposition pour répondre à vos questions, tout au long de la sélection de l'au pair et pendant toute la durée de l'échange culturel.

Au plaisir de vous lire ou de vous entendre, Bien à vous.

Floriane
Agence TRIP AND FAMILY

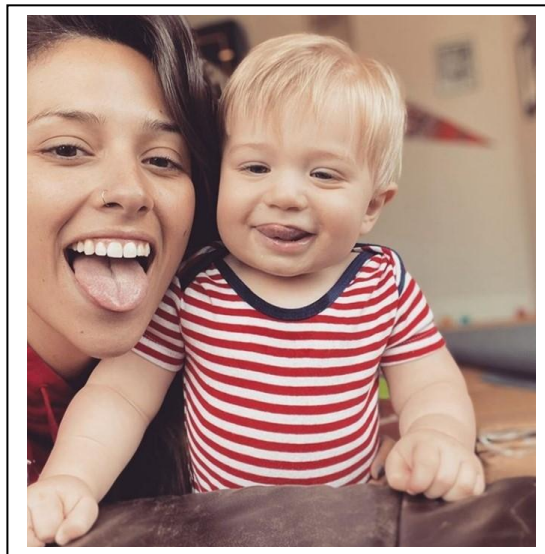




Accueillir une jeune fille ou un jeune homme au pair est une expérience très enrichissante pour toute la famille.

Plus qu'un mode de garde avantageux, il s'agit de partager des différences culturelles et linguistiques, piliers de l'ouverture d'esprit. Vos enfants tisseront des liens à l'international et se créeront des souvenirs mémorables.

Accueillir un jeune Au Pair est par ailleurs une solution de garde très favorable aux familles qui jonglent souvent entre des emplois du temps chargés. La présence d'un(e) au pair permet de bénéficier d'un soutien flexible, pratique et personnalisé au quotidien.



UNE ORGANISATION ENCADRÉE

L'accueil Au Pair est encadré par plusieurs appellations juridiques et son organisation est régie par l'accord européen de placement au pair.

Le placement Au Pair y est défini de la façon suivante : « *[Il] consiste en l'accueil temporaire, au sein de familles, en contrepartie de certaines prestations, de jeunes étrangers venus dans le but de perfectionner leurs connaissances linguistiques et, éventuellement, professionnelles et d'accroître leur culture générale par une meilleure connaissance du pays de séjour* ».

EN FRANCE, le PLACEMENT AU PAIR nécessite une déclaration auprès de l'URSSAF et le versement de cotisations forfaitaires (notamment pour le rattachement de l'Au Pair à la Sécurité Sociale).

LES TACHES DE L'AU PAIR

Il/elle peut être amené à emmener et aller chercher les enfants à l'école, leur préparer à manger, leur donner le bain, leur faire faire les devoirs, les surveiller lors de leurs activités, etc.

Il/elle participe aux tâches domestiques au même titre que le reste de la famille (petits travaux de ménage, repassage, ...). Il ne doit cependant pas lui être confié la charge de tout le ménage de votre logement.

Dans la majorité des cas, les tâches de l'au pair consistent en de la garde d'enfants et du partage de culture (jeux dans sa langue maternelle, etc.)



LES OBLIGATIONS DE LA FAMILLE D'ACCUEIL

L'au pair quitte son environnement pour découvrir un autre pays et intégrer une autre famille. Il s'agit pour beaucoup d'une expérience unique et quelque peu déroutante au début. Il convient donc de lui réserver un accueil chaleureux et de le/la faire participer à la vie de la famille.

Le jeune Au Pair ne doit pas être considéré comme un employé mais comme un membre de la famille à part entière. Vous pouvez cependant bien entendu fixer des règles pour préserver votre intimité.

L'Au Pair doit bénéficier d'une **chambre individuelle confortable** et de l'accès à toutes les parties communes de votre logement. **La salle de bain peut être privée ou partagée.**

Du temps doit lui être accordé pour pouvoir suivre des cours de langue, accroître sa connaissance du pays d'accueil, et exercer son culte librement. L'inscription à des cours de langue n'est pas obligatoire mais l'au pair doit avoir suffisamment de temps pour suivre des cours si il/elle en a l'envie.

L'au pair peut travailler jusqu'à 30 heures par semaine (25 heures si il/elle est non européen). Les **heures supplémentaires** doivent être payées.

L'au pair doit bénéficier de **minimum 1 journée complète de repos par semaine** et au minimum 1 dimanche par mois (dans la majorité des cas : samedis/dimanches).

Un contrat doit être signé avec le jeune (sous forme d'accord de placement ou de convention), mentionnant les exigences de la famille et les conditions de l'accueil.

Il convient également de **verser de l'argent de poche** à l'Au Pair.

L'agence se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions





QUEL BUDGET PREVOIR ?

Environ 650 € par mois en plus de l'hébergement en pension complète.

- Selon la durée de séjour : environ 230 € par mois de cotisations URSSAF (si applicable - à discuter avec l'agence)
- Argent de poche : minimum 320 € par mois (la moyenne étant de 433 € par mois pour 25h par semaine et de 520 € par mois pour 30h par semaine)
- Assurances santé, voyage, responsabilité civile : environ 45 € par mois
- Assurance auto (si l'au pair doit conduire)
- Trajets de l'Au Pair (dans le cadre des missions que vous lui confiez – ne comprend pas le billet d'arrivée)
- Participations éventuelles (mais pas obligatoires) : cours de français, cartes de transport, etc.

ARGENT DE POCHE

Le montant de l'argent de poche est à fixer par la famille mais il ne doit pas être inférieur à 80 € par semaine (320 € par mois).

L'agence TRIP AND FAMILY recommande un **minimum de 100 € par semaine (433 € par mois) pour 25h et 120 € par semaine (520 € par mois) pour 30h**

+ heures supplémentaires payées au SMIC horaire (net).

CONGÉS

La réglementation impose un minimum d'une semaine de congés payés par tranches de 6 mois.

L'agence TRIP AND FAMILY recommande un **minimum de 4 semaines de congés payés par an.**

Il convient également de permettre à l'Au Pair de rentrer dans sa famille pour les fêtes de fin d'année, si il/elle le souhaite.

En ce qui concerne les weekends et vacances prévues occasionnellement par la famille, vous pouvez proposer à l'au pair de se joindre à vous mais cela n'est pas obligatoire. L'au pair doit cependant continuer à être hébergée au domicile de la famille pendant ces périodes, dans les mêmes conditions (hébergement en pension complète).

De manière générale, un placement réussi repose sur une bonne communication préalable entre la famille et l'Au Pair, de façon à ce que chacun comprenne parfaitement les attentes de l'autre.



N'hésitez pas à nous demander un devis !

FORFAIT FORMALITES	FORFAIT BASIQUE	FORFAIT PREMIUM
Idéal quand VOUS AVEZ DEJA VOTRE AU PAIR et que vous souhaitez déléguer les formalités administratives	Vous souhaitez accueillir un(e) au pair et VOUS N'AVEZ PAS D'EXIGENCES PARTICULIERES (langues, permis de conduire, natation, expériences poussées en garde d'enfants, compétences sportives spécifiques, etc.)	Vous souhaitez accueillir un(e) au pair SELON DES CRITERES SPECIFIQUES (langues, permis de conduire, natation, expériences poussées en garde d'enfants, compétences sportives spécifiques, statut particulier „salarié Au Pair“, etc.)
490 €	Moins de 6 mois : 1700 € (2 x 850 €) 6 à 12 mois : 2 000 € (2 x 1000 €)	Moins de 6 mois : 2 125 € (2 x 1062.50 €) 6 à 12 mois : 2 500 € (2 x 1250 €)
○ Aide administrative : Contrat, Préparation du Visa, aide aux déclarations si besoin et souscription des assurances ○ Livret d'accueil ○ Mise en relation de l'AuPair avec d'autres participant(e)s ○ OPTION Formations : + 420 €	○ Définition du projet avec la famille, ○ Recherches selon les critères définis ensemble et sélection de profils au pairs (entretiens de pré sélection, réception des documents justificatifs, validation des références,...) ○ Mise en relation avec les profils sélectionnés ○ Aide administrative : Contrat, Préparation du Visa, aide aux déclarations si besoin et souscription des assurances ○ Livret d'accueil ○ Mise en relation de l'AuPair avec d'autres participant(e)s ○ Formations* : ○ Coaching « famille » en prévision de l'arrivée de l'Au Pair (2h) ○ Cours de 1ers secours ○ Tutorats en français (selon possibilités) ○ Conseils et suivi pendant le séjour ○ Un remplacement de l'Au Pair en cas de départ anticipé (présentation de 2 profils maximum)	
<u>OPTIONS :</u> - URGENCE/ TRAITEMENT PRIORITAIRE (réception du dossier moins de 8 semaines avant <u>l'arrivée</u> souhaitée) : + 180 € - PROLONGATION DE SEJOUR : En cas de renouvellement du séjour de l'Au Pair au-delà de la période initiale, une régularisation des frais d'agence sera demandée à la famille (50 % du forfait initial et renouvellement du contrat d'agence dans les mêmes conditions)		



LES FORMATIONS *

Chez Trip and Family, nous avons à cœur de proposer bien plus qu'un simple placement au pair. Ces formations font partie intégrante de notre engagement : offrir aux familles et aux au pairs un cadre sécurisant, éthique et enrichissant, afin que chaque séjour soit une réussite.

LES COACHINGS EN COMMUNICATIONS INTERCULTURELLES

Nos forfaits « Basique » et « Premium » incluent désormais une séance de coaching de 2h avec Joanne, notre coach spécialisée en communication interculturelle et en relations familiales.

Cette séance, orientée « parents d'accueil », a pour objectif de :

- préparer les parents d'accueil à l'arrivée d'un(e) au pair,
- clarifier les attentes et les règles de vie,
- faciliter la communication et la compréhension mutuelle,
- réduire les risques de malentendus ou de rematch.

En complément, vous avez la possibilité de réserver des séances de coaching dédiées à votre Au Pair et/ou à vos enfants, pour leur permettre de mieux appréhender cette nouvelle aventure (séances de 2h = 200 €).

LES COURS DE PREMIERS SECOURS

Les Au Pairs étant amenées à s'occuper d'un public fragile, il nous semble indispensable de leur proposer une **formation commune aux gestes de 1^{ers} secours**. Cette formation est dispensée en ligne et en anglais, à leur rythme via la plateforme de notre partenaire.

Dans la mesure du possible, nous communiquons les liens de connexion avant l'arrivée de l'Au Pair dans sa famille d'accueil, de façon à ce que la formation soit effectuée en amont de son séjour.

Cette formation se termine systématiquement par une **évaluation certifiante**.

LES TUTORATS EN FRANÇAIS ET CONFÉRENCES

Au gré de nos partenariats, il nous est parfois possible d'organiser des tutorats de français ainsi que des conférences à visées éducatives, gratuitement, pour nos Au Pairs. Ces séances sont organisées ponctuellement en fonction des plannings de nos intervenants.



CONDITIONS DE PAIEMENTS

FORFAIT « FORMALITES »

- Le forfait est à régler en totalité à l'inscription (virement unique sur le RIB noté en bas du devis)
- Remboursements :
 - Les frais sont acquis de bon droit à l'agence et non remboursables dès prise de contact avec l'Au Pair
 - Le désistement ou l'annulation d'une des parties en cours de procédure ne donne pas droit à remboursement
 - Un refus de visa ne donne pas droit à remboursement

FORFAITS « BASIQUE et PREMIUM »

- **50 % du forfait est à régler à l'inscription** (virement unique sur le RIB noté en bas du devis) pour lancement des recherches. Ces frais ne sont pas remboursables.
- **Les 50 % restant sont à régler à la validation du profil d'une au pair pour confirmer son séjour** (virement unique sur le RIB en bas du devis). Attention, tant que le paiement n'a pas été réceptionné, nos candidats ne sont pas considérés comme « placés ».
- Remboursements :
 - En cas de désistement de la famille après le début des recherches et avant sélection d'un(e) Au Pair : la famille aura possibilité de reprendre ses recherches sans surcoût dans un délai d'un an.
 - Les frais sont acquis de bon droit à l'agence et non remboursables dès sélection par la famille d'un(e) candidat(e).
 - Le désistement ou l'annulation d'une des parties en cours d'année ne donne pas droit à remboursement.

REDUCTIONS PARRAINAGES

Beaucoup de clients décident de recommander l'agence à leurs contacts et je ne les remercierai jamais assez pour cela ! Sont donc appliquées les réductions suivantes en cas de « parrainages » (inscriptions effectives de nouvelles familles suivant recommandations – réductions appliquées lors de la prochaine inscription du « parrain » en fonction du nombre de nouvelles inscriptions l'année précédente) :

- 1 famille : **10 %**
- 2 familles : **20 %**
- 3 familles : **30 %**
- 4 familles : **40 %**
- 5 familles et + : **Prochain placement offert**



POURQUOI CES TARIFS ?

L'agence est très investie dans la promotion des échanges culturels et j'ai à cœur, tout comme l'ensemble de mes partenaires, d'organiser des séjours Au Pair enrichissants aussi bien pour la famille que pour le jeune qui est accueilli en France.

La communication avec les familles et les Au Pairs est une priorité, tout comme le suivi pendant le séjour et le développement personnel de l'Au Pair.

Cet engagement a un coût, qui est calculé au plus juste et conformément à mes exigences de qualité. Ce coût concerne les postes suivants :

- **Les taxes liées à la gestion d'une entreprise** (URSSAF, etc.)
- **Les frais de fonctionnement** : locaux, ordinateurs, connexions internet, téléphones, abonnements divers, déplacements, frais relatifs au « Pack Intégration » (1ers secours, cours de FLE, organisation de conférences à visées éducatives), ...
- **Les salaires des intervenants** : il est à noter que l'agence passe entre 60 et 90 heures sur chaque dossier pour l'organisation du séjour de l'Au Pair et le suivi pendant l'année. L'accent est davantage mis sur la satisfaction des clients que sur leur quantité
- **Le développement de l'agence** : pour proposer des conseils et supports actualisés
- **L'investissement pour des séjours Au Pairs « éthiques »** : Certains d'entre vous le savent, le programme Au Pair rencontre certains challenges depuis plusieurs années et, chez TRIP AND FAMILY, l'éthique est une composante fondamentale de notre travail. A ce titre nous passons un temps certain à dialoguer avec les consulats, informer via les réseaux sociaux, aider les au pairs et familles en difficultés (hors agence), ...

DELAI DE TRAITEMENT DE LA DEMANDE

Pour un placement sans demande de visa, notre délai moyen entre la réception du dossier complet à l'agence et la rédaction d'un accord de placement avec un(e) candidat(e), est de **3 mois**.

Le délai peut cependant varier selon les conditions de séjours proposées, la composition de la famille et sa localisation.

Il faut ensuite compter quelques semaines supplémentaires pour que l'Au pair puisse réserver son avion/ son train dans de bonnes conditions (et à des tarifs raisonnables).

Pour un placement nécessitant une demande visa, notre délai moyen entre la réception du dossier complet à l'agence et l'obtention du visa de l'Au Pair est de **6 mois**.

Le délai peut cependant varier selon les conditions de séjours proposées, la composition de la famille, sa localisation et la réactivité de l'autorité administrative délivrant le visa.

Il faut ensuite compter quelques semaines supplémentaires pour que l'Au pair puisse réserver son avion/ son train dans de bonnes conditions (et à des tarifs raisonnables).



Il est demandé aux familles de bien vouloir prendre en compte ces délais de traitement et, par conséquent, de bien vouloir envoyer leurs dossiers d'inscriptions à l'agence suffisamment tôt de façon à ce que les recherches et la réservation des billets d'avions s'effectuent dans de bonnes conditions.

A noter : Nous débutons les recherches à réception du dossier complet de la famille (formulaire d'inscription + pièces + paiement). Toute communication tardive du dossier ou communication partielle de dossier est susceptible de ralentir le traitement de la demande.

PROCESSUS DE PLACEMENT

- 1) L'agence vous envoie un mail à réception du dossier d'inscription complet (formulaire + paiement).
- 2) Nous nous occupons ensuite de sélectionner des profils correspondants le plus possible à vos demandes et passe plusieurs entretiens avec les candidats, avant de vous les présenter.
Il est demandé plusieurs pièces aux candidats afin de m'assurer de leur fiabilité (références, attestation médicale, mises en situation, etc.)
- 3) Vous contactez ensuite rapidement les Au Pairs et passez autant d'entretiens que nécessaire. Vous nous tenez informés de votre choix (que vous ayez trouvé votre au pair ou qu'il soit nécessaire de continuer les recherches).
- 4) Vient ensuite le temps de signer le contrat de placement (obligatoire), d'effectuer les déclarations administratives éventuelles (Visa, Déclarations URSSAF/CPAM si nécessaire) et de souscrire aux assurances
- 5) Seront ensuite communiqués un livret d'accueil ainsi que le pack « formations » pour préparer le séjour de votre Au Pair (forfaits Basique et Premium »)

NOTE

Malgré la persistance de certains clichés, il est rappelé que la nationalité d'une personne n'induit aucunement un caractère spécifique. Chacun a un caractère différent relevant plutôt de son éducation et de ses valeurs personnelles. Il est donc demandé aux familles (ainsi qu'aux au pairs) une certaine ouverture d'esprit. **Les critères relatifs au physique/ à la couleur de peau ne sont pas acceptés.**

L'agence TRIP AND FAMILY se réserve le droit de refuser ou de clôturer un dossier sans compensation si elle estime que les valeurs de la famille ne permettront pas un séjour apaisé (racisme, propos irrespectueux, stigmatisants ou abusifs, travaux excessifs, ...).



CONTACT :				
Nom de famille :				
Prénoms des parents :				
Adresse :				
Téléphone fixe :				
Portables :				
Email :				
Adresse Skype :				
PARENT 1 :			PARENT 2 :	
Profession :		Profession :		
Nationalité :		Nationalité :		
Langue(s) parlée(s) à la maison :				
Autres langues parlées (par les parents et/ou les enfants)				
ENFANTS A CHARGE AU DOMICILE :				
Prénoms	Genre	Age	Niveau scolaire	Ecole
Une grossesse est-elle en cours ? Si oui, à quelle date est prévue la naissance ?				
INFORMATIONS GENERALES :				
Est-ce que vous ou vos enfants avez un régime alimentaire spécifique ?				
Est-ce que vous ou vos enfants avez un traitement spécifique ?				
Fumez-vous ?				
Avez-vous des animaux ? (si oui précisez)				
Jouez-vous de la musique ?				
Hobbies principaux de la famille :				



Une précision sur votre famille ?	
ATTENTES ET CRITERES :	
A quelle date souhaitez-vous que l'Au Pair arrive (approximativement) ?	
Pour quelle durée ?	
Avez-vous besoin d'un conducteur ?	
Si oui, une voiture est-elle à la disposition de l'Au Pair ?	
Connaissez-vous une école de langue à proximité de votre logement ? (Si oui merci de noter ses coordonnées)	
Quels sont vos critères de recherche ?	
Accepteriez-vous d'accueillir un garçon Au Pair ?	
Quelles sont vos attentes vis-à-vis de l'Au Pair ?	
EQUIPEMENTS (merci de joindre des photos) :	
Chambre indépendante :	
Salle de bain personnelle :	
Accès internet :	



CONDITIONS DE TRAVAIL :	
De combien d'heures de travail avez-vous besoin par semaine ?	
Combien d'argent de poche envisagez-vous de donner ?	

Comment s'organisera une semaine type ? Sur quels créneaux avez-vous besoin que l'au pair soit présente ?

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche



En ce qui concerne les repas : Est-ce qu'ils seront pris en famille ? L'au pair pourra-t-elle se joindre à vous ?	
L'au pair aura-t-elle la possibilité d'accéder à la cuisine si jamais elle ne pouvait se joindre à vous pour les repas ? Note pour les familles proposant un studio/ dont l'AuPair devra effectuer son propre plein de courses : La pension alimentaire de l'Au Pair est fixée à 295 € par mois	
L'au pair aura-t-elle la possibilité de se joindre à vous pendant les weekends/ jours non travaillés ?	
Avez-vous besoin de l'au pair pendant les vacances ? (Il/elle devra néanmoins être hébergée en pension complète et dans les mêmes conditions pendant les vacances scolaires).	
Avez-vous une idée des périodes sur lesquelles votre Au Pair pourrait être en congés ?	
Avez-vous déjà eu des Au Pairs ? Si oui, de quelles nationalités ? Comment se sont déroulées ces précédentes expériences ?	
Souhaiterez- vous réserver des séances avec Joanne, notre coach en Communications Interculturelles (à cocher) - détail page 6 : ☐ Pour les parents d'accueil (inclus dans les forfaits Basique et Premium) ☐ Pour l'Au Pair initiale ☐ Pour les enfants de la famille Notes à ce sujet :	

Je m'engage à respecter les conditions et indications contenues dans ce dossier valant contrat, et certifie que les renseignements ci-dessus sont exacts.

Date :

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé ») :



TRIP AND FAMILY AGENCY
99 Boulevard de la Reine
78000 Versailles (France)
+33 6 45 61 87 88 / tripnf@hotmail.com
<http://www.trip-and-family.com>

Photos



(A l'attention de votre Au Pair)

15